

Groupe Hospitalier Rance Emeraude Direction Générale ☎ 02.99.21.20.12 direction@ghre.fr	DECISION	DEC 25 172
Publication internet Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Annule la décision n° 25 139 du 22/09/25	Saint-Malo, le 15/10/2025

Décision portant délégation de signature à Mme le Dr Fanny PERROTTON

Le Directeur, ordonnateur principal du Groupe Hospitalier Rance Emeraude,

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L 6143-7 et D 6143-33 et suivants,

Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 31 juillet 2025 prononçant l'affectation de **Madame Céline LAGRAIS**, à compter 8 septembre 2025, en qualité de Directrice du Groupe Hospitalier Rance Emeraude,

Vu la décision de délégation de signature n° 25 171 en date du 15 octobre 2025 à Monsieur le Docteur Antoine FOUERE, Chef de service par intérim de la pharmacie du Groupe Hospitalier Rance Emeraude,

DECIDE

Article 1

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame le Docteur Marie DESOIL,

Délégation permanente est donnée pour signer au nom de la Directrice du GHRE à :

- **Madame le Docteur Fanny PERROTTON**, Pharmacien Hospitalier,

pour signer les conventions relatives au dédommagement prévu au titre du recueil de données sur l'utilisation des médicaments en accès précoce, en accès compassionnel très précoce ou dans un cadre de prescription compassionnelle.

Article 2

La présente décision **prend effet à compter du 8 septembre 2025** et remplace toutes les décisions antérieures.

Article 3

La présente décision sera portée à la connaissance du Trésorier Principal Receveur du Groupe Hospitalier Rance Emeraude.

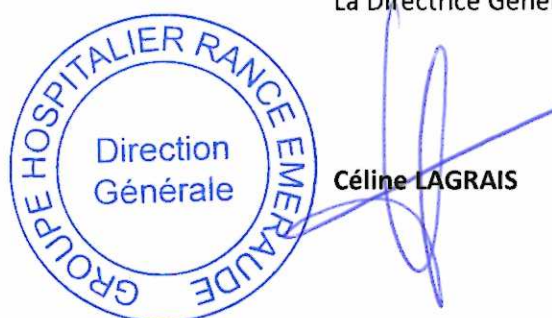
Article 4

Conformément aux articles D6143-35 et R6143-38 du Code de la Santé Publique, cette décision sera notifiée à l'intéressée et sera publiée sur le site internet du Groupe Hospitalier Rance Emeraude.

Article 5

La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours qui sera porté devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressée.

La Directrice Générale,



Céline LAGRAIS